

**Beaux-Arts. Des étudiantes créent leur maison d'édition**



Les membres de « La maison & » devant leurs œuvres.

Marion Bao, Coralie Mézières, Léa Benetou, Marie L'Hours, Morgane Besnard, étudiantes en 5<sup>e</sup> année à l'École des Beaux-Arts, viennent de monter une maison d'édition. « La Maison & » fonctionne, pour l'instant, à l'École des Beaux-Arts. Dans un proche avenir, elle devrait s'en détacher, c'est du moins le souhait de ses fondatrices. « À travers ces éditions, nous voulons rendre visible, à tous les niveaux, notre production artistique ». Mais avant d'en arriver là, les étudiantes ont beaucoup réfléchi et ont établi des règles quant à la fabrication de leurs œuvres destinées à la vente. Ainsi, les créations doivent-elles entrer dans une jolie boîte en carton réalisée en treize exemplaires. À l'intérieur, les petits livres, les cartes, les objets sont forcément constitués de papier. Les boîtes sont volontaire-

ment très bon marché (4 à 5 €).

**Toucher les publics**

Pour toucher un vaste public, « La Maison & » possède un compte sur Facebook. Les étudiantes comptent également sur le bouche-à-oreille. Pour le moment, l'école finance largement l'opération qui entre dans le cadre des études. Dans un proche avenir, tout le monde rêve d'acquiescer une vraie indépendance. Alors, des soirées crêpes et des ventes de gâteaux seront organisées. « Cette expérience nous permet de jeter les bases d'une première activité qui pourrait se poursuivre une fois nos études terminées », confie toute l'équipe.

Éliane Faucon-Dumont

**> Contact**

E-mail : [Lamaison.et@gmail.com](mailto:Lamaison.et@gmail.com).

**Droits de l'homme. Concours vidéo sur l'engagement**

La section quimpéroise de la Ligue des droits de l'homme (LDH) lance un concours original sur le thème de la vidéo engagée. Créations et captations sur le vif à envoyer avant le 30 juin 2011.

Les membres du jury du concours vidéo lancé par la Ligue des droits de l'homme.



« L'idée, c'est de promouvoir des idées, des thèmes, des valeurs qui figurent dans les différentes déclarations des droits de l'homme depuis celle de 1789 jusqu'à celle, universelle, de 1948, en passant par les textes de 1792 et 1848 », décrit Matthieu Stervinou.

« C'est aussi de susciter l'engagement, notamment chez les jeunes, dans l'esprit de Lucie Aubrac, qui disait "créer, c'est résister. Résister, c'est créer" », complète le président de la section locale de la Ligue des droits de l'homme (LDH).

Tout citoyen peut y participer en adressant, jusqu'au 30 juin 2011, un fichier vidéo de 5' maxi-

mum (création ou captation sur le vif en format AVI ou MPEG), sur CD ou DVD, à Matthieu Stervinou. Les vidéos seront ensuite visionnées par un jury composé de cinq membres.

**Jurés impliqués**

Il sera présidé par le scénariste de BD Michael Le Gall. Ce dernier a notamment participé à l'ouvrage collectif « Paroles sans papiers » (2008). Chez le même éditeur, il a, par exemple, publié, avec Mike, « La Guerre des OGM », en 2009. « En 2011 devrait paraître une BD fiction sur l'holocauste des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale », indique-t-il.

Le coordinateur du Festividéo

Bigoud (L'usine à l'Art) et créateur d'un Sel (système d'échange local) en Pays bigouden, François Forest, fera également partie du jury. Tout comme Hervé Le Nost. Cet artiste plasticien enseigne la sculpture à l'École des Beaux-Arts de Quimper et pratique la vidéo.

**Enfants des rues**

Catherine Pennarun en sera aussi. Professeur au lycée Sainte-Thérèse, elle y anime l'option cinéma et audiovisuel. Elle a également coordonné une action humanitaire destinée à soutenir une pouponnière qui accueille des enfants orphelins au Sénégal. « Cette année, nous avons apporté une aide à un

homme, sculpteur, qui s'occupe d'enfants des rues à Dakar », explique-t-elle. Matthieu Stervinou constituera le 5<sup>e</sup> membre du jury. « Ce qui nous intéressera, c'est comment l'engagement prend forme à travers la vidéo, comment le film est construit », insiste-t-il.

Bruno Salaün

**> Pratique**

Vidéos à adresser sur CD ou DVD à Matthieu Stervinou, concours vidéo engagée, 12 bis, rue Étienne-Gourmelen, 29000 Quimper ou à [ldh.quimper@yahoo.fr](mailto:ldh.quimper@yahoo.fr).

**Art. Stéphane Tesson participe à un festival indien**



Stéphane Tesson, performance avec le Bouddha.

Encore marqué par le décalage horaire, le plasticien quimpérois Stéphane Tesson revient tout juste du Bihâr, un État du vaste continent indien où, en compagnie de plusieurs autres artistes étrangers, il a participé à la « Buddha Emlighted 2 Be ». Ce festival, dirigé par Sanjee Siha et Diane Haga, se tient tous les deux ans au Centre international du bouddhisme de Buddha Gaya. Cette année, les artistes invités ont décliné le thème de la paix dans le monde.

**Mûrir une œuvre**

Sélectionné sur dossier, Stéphane Tesson a longuement mûri

son œuvre. « Elle n'aurait jamais vu le jour sans l'aide d'Alain Blévec, directeur du Paraclet, établissement où j'enseigne les arts plastiques. Dès mon retour, j'ai présenté le festival à mes élèves ».

« Travailler sur la paix dans le monde m'intéressait. J'ai décidé de réaliser des étoiles à cinq branches portant en leur centre le sigle de la paix. Le festival s'est terminé par une belle cérémonie au cours de laquelle j'ai réalisé une performance. Vêtu de rouge et de noir, complètement méconnaissable, j'ai créé une sorte de rituel chorégraphique dans lequel les étoiles devenaient, par destruction violente, symboles de paix. Autre symbolique, j'évoluais sur un mandala. Le public nombreux, s'est montré vraiment attentif et m'a dit son intérêt ».

**Un DVD**

« Bientôt un DVD relatera les étapes de mon travail. Au Bihâr, j'ai laissé mon costume de scène et les débris des étoiles, ceux-ci vont bientôt prendre place au Musée d'art moderne de Patna ». Stéphane Tesson nourrit déjà d'autres projets. Bientôt, il réalisera un travail éditorial avec Jacques Norigeon, directeur de l'École d'art de Valence. Il espère aussi renouveler, dans un proche avenir, son expérience indienne.

É. F.-D.

**Liberté de l'esprit. « Une confiance retrouvée »**

Un vent d'optimisme souffle sur la Liberté de l'esprit qui tenait son assemblée générale annuelle jeudi dernier.



Rémi Mer, président de la Liberté de l'esprit: « L'association est bel et bien relancée ! »

À la tête de la structure depuis, désormais, un an, Rémi Mer affiche une foi raisonnée en l'avenir de cette association qui fut pourtant à deux doigts de disparaître en 2009. La Liberté de l'esprit compte s'appuyer sur ses 85 adhérents pour poursuivre une aventure née il y a un peu plus de 20 ans, dans la foulée des célébrations du bicentenaire de la Révolution française.

Le changement d'équipe, début 2010, n'a pas fondamentalement bouleversé la philosophie de la Liberté de l'esprit. L'organisation de conférences sur les « enjeux de société » reste, en effet, au cœur des activités. Au cours du second semestre de l'année der-

nière, La Liberté de l'esprit a mis sur pied un cycle de quatre rendez-vous publics. L'économiste Paul Jorion a rassemblé 244 spec-

tateurs payants le 27 mai. La conférence commune de Joy Sorman et François Bégaudeau a été suivie, le 18 novembre, par

102 spectateurs tandis que le politologue Loïc Blondiaux a drainé 69 personnes le 9 décembre. Invité début octobre, l'expert en communication Benjamin Bayart avait, quant à lui, attiré « une centaine de personnes », au cours d'une conférence exceptionnellement gratuite.

**Cinq thèmes**

Pour 2011, La Liberté de l'esprit va concentrer sa réflexion sur cinq thèmes : le système éducatif, la question de l'immigration, le système de santé, l'avenir de l'euro et la responsabilité éthique en politique. Le nom des conférenciers reste à déterminer, à l'exception de la philosophe Cynthia Fleury programmée le 7 avril, au Chapeau-Rouge. « Poursuivre sur le rythme de croisière de 2010 » : tel est le credo de la Liberté de l'esprit pour l'exercice à venir.

Gilles Carrière

**LES MERCREDIS DE L'AUTOMOBILE**  
**Venez découvrir les métiers et formations de l'automobile (maintenance et carrosserie)**  
**Visitez nos ateliers**  
**le 23 FÉVRIER de 13 h 30 à 17 h**  
**CFA polyvalent**  
**24, route de Cuzon - 29000 QUIMPER - 02.98.76.46.35**